

Présents : Mme JUNG (directrice), Mme SAINZ, Mme VITET-COVAS, Mme SCHNEIDER (enseignantes), Mme MARGAILLAN (adjointe aux affaires scolaires), M. VEYRET (conseil municipal), Mme MOTTUEL (ATSEM), Mme CHAMPON Aldina et Mme SIMIEN-BARON Inès (employées communales), Mme BOURNE (présidente du SOU des écoles et parent délégué), Mme BOURGUIGNON, Mme GERMAIN, M. LANGENBACH (parents délégués).

Excusés : M. NOBLE Frédéric, Inspecteur de circonscription, M. CHEVALLIER (Maire), Mme LANGLAMET Sophie (enseignante du Jeudi), Mme GENEST (parent délégué), Mme GENIN, Mme CLAVEL (déléguées DDEN).

Secrétaire de séance : Mme JUNG Nathalie, directrice.

COMPTE -RENDU du Conseil d'école 2 du 16/03/2023

1) Cantine, garderie :

- **Cantine** : Les tarifs des repas sont stables jusqu'à la rentrée prochaine : 4 euros 10. A la cantine, les enfants sont invités à goûter de tout ; ils peuvent demander une petite quantité.
- **Transport** : RAS.
- **Garderie** : Vous pouvez annuler la garderie la veille. Le temps de garderie est de 1,20 euro. Merci de venir chercher les enfants à l'heure : 18h15 maximum.

2) Organisation du temps scolaire :

L'école est une institution et s'appuie sur un cadre à la fois structurant et rassurant tant pour les élèves que pour les enseignants dans l'exercice de leurs fonctions. Pour être efficace et remplir son rôle, ce cadre ne doit pas être fluctuant ; il doit rester stable.

Cependant, l'éducation apportée aux élèves dans le cadre de l'école se veut également bienveillante. C'est pourquoi l'équipe pédagogique et elle seule prend parfois la décision de modifier une partie de ce cadre afin de s'adapter aux besoins particuliers d'un élève ou d'un groupe d'élèves.

En ce qui concerne **la cour de récréation**, le cadre est le suivant : les élèves de l'école du haut font leur récréation dans la cour du haut ; les élèves de l'école du bas font leur récréation dans la cour du bas. En début d'année, l'équipe pédagogique a constaté un besoin particulier pour le groupe d'élèves de **CE1** qui était coupé en deux. C'est pourquoi elle a adapté ce cadre pour ce groupe d'élèves : ils peuvent circuler dans les deux cours afin de pouvoir se retrouver.

En ce qui concerne les **CP**, il n'y a pas de besoins particuliers observés par l'équipe éducative. Un changement du cadre concernant les récréations des CP n'est donc pas justifié.

3) Résultats des évaluations CP :

Excellents résultats pour les CP en Français et en Maths (80 % de réussite).

4) Sécurité devant l'école:

Attention aux enfants qui courent devant l'école au bord du trottoir. Cela peut être dangereux notamment quand le car démarre et aux chutes pour les enfants qui grimpent sur la statue.

Les chiens doivent être maintenus en laisse et rester éloignés du portail et également à la descente du car. **De manière générale, les chiens ne doivent pas entrer en contact avec les enfants.**

Utilisez de préférence les trottoirs.

5) Sorties, animations, voyage scolaire :

- + Classe de Mme VITET-COVAS et Classe de Mme SCHNEIDER : en cours d'élaboration.
- + Piscine des GS aux CE2.
- + Classe de Mme SAINZ : En Mai un cycle rugby avec la classe de Mme JUNG / une sortie en fin d'année.
- + Classe de Mme JUNG : Voyage des CM1-CM2 Saintes-Maries de la Mer: départ le Mercredi 03 Mai à 6h45 ! Retour Vendredi 05 Mai.
- + Kermesse le **Vendredi 30 Juin.**

6) Prévisions des effectifs pour la rentrée 2023.

PS : 6 / MS : 7 / GS : 12 / CP : 10 / CE1 : 4 / CE2 : 17 / CM1 : 14 / CM2 : 15

7) Mairie :

Le conseil municipal des enfants viendra présenter son projet « parc » le vendredi 31 Mars à l'école dans les classes des grands. Les travaux démarreront en Septembre. Le terrain de foot sera réengazonné.

Samedi 13 Mai à 11h une inauguration de la cantine et de l'aménagement du parking du cimetière aura lieu.

- Photocopieurs à vérifier avant la fin du contrat d'entretien.
- Vérifier l'ordinateur du bureau (très lent)...
- Un lot de chaises au moins 6 pour les PS-MS.
- 15 Tiroirs pour les bureaux de Mme SCHNEIDER.
- un enrouleur multiprises pour les classes du bas.

Prochain conseil le **Jeudi 22 Juin 2023, 18h15-20h15.**

Merci à tous !

La secrétaire de séance et présidente du conseil,
Madame JUNG